

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
Décision Modificative
(DM) N°4 du budget
PRINCIPAL

SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 11 décembre 2024 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie,
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel
COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-
RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN,
Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX,
Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE
et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON ;
Serap ALP à Eric BOUCOURT ;
Christophe MANKA à Claude GOUILLON-CHENOT ;
Farida LAID à Francis ROUX ;

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;

Secrétaire de séance :

Francis ROUX

DECISION MODIFICATIVE N°4 DU BUDGET PRINCIPAL

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- **Vu** la délibération n°5 du Conseil Municipal du 5 septembre 2023, adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 ;
- **Vu** la délibération n°10 du Conseil Municipal du 14 novembre 2023, adoptant le règlement budgétaire et financier ;
- **Vu** la délibération n°30 du Conseil Municipal du 15 avril 2024, approuvant le budget primitif du budget principal 2024 ;
- **Vu** la délibération n°15 du Conseil Municipal du 25 juin 2024, approuvant la DM (Décision Modificative) n° 1 du budget principal 2024 ;
- **Vu** la délibération n°19 du Conseil Municipal du 17 septembre 2024, approuvant la DM n°2 du budget principal 2024 ;
- **Vu** la délibération n°24 du Conseil Municipal du 05 novembre 2024, approuvant la DM n°3 du budget principal 2024 ;
- **Considérant** l'achat d'œuvres pour l'artothèque de la médiathèque de Thiers, pour un montant de 1 484.00 euros en utilisant des crédits prévus pour l'achat de livres ;
- **Considérant** que pour faire face au besoin d'amortissement supplémentaire (matériel informatique) pour un montant de 25 000 euros, les crédits nécessaires sont prélevés sur le virement à la section d'investissement ;
- **Considérant** que Pour prendre en charge une dépense du budget Périls sur le budget PRINCIPAL pour un montant de 22 463.52 euro, les crédits prévus pour les travaux de bâtiments en investissement sont réduits du même montant ;
- **Considérant** que Pour faire face à la dépense de travaux exécutés par l'association Détours (travaux en espaces verts) pour le compte de la ville, il est nécessaire de réduire le virement à l'investissement d'un montant de 19 420.27 euros. L'association Détours facturant Thiers Dore et Montagne pour cette prestation, la ville rembourse Thiers Dore et Montagne ;

L'ensemble des écritures correspondant à ces modifications est détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Il est proposé la décision modificative suivante :

Compte budgétaire	BP + DM + AS + RAR Dépenses	Dépenses	BP + DM + AS + RAR Recettes	Recettes
Section de fonctionnement				
Dépenses et recettes réelles de fonctionnement				
<i>Chapitre 011 – Charges à caractère générales</i>				
D/011/6065 - Livres, disques ...		- 1 484,00 €		
D/011/62876 – Remboursement de frais au GFP de rattachement		+ 19 420,27 €		
Sous total chapitre 011	6 395 306,19 €	+ 17 936,27 €		
Total des variations des dépenses et recettes réelles de fonctionnement		+ 17 936,27 €		- €

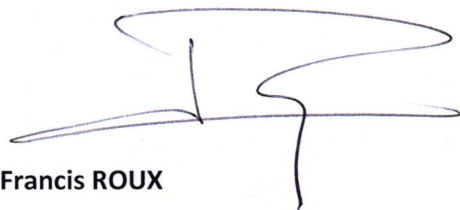
Dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement				
<i>Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement</i>				
D/023 – Virement à la section d'investissement		- 42 936,27 €		
Sous total chapitre 023	1 721 025,21 €	- 42 936,27 €		
<i>Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>				
C/042/6811 - Dotations aux amortissements		+ 25 000,00 €		
Sous total chapitre 042	950 000,00 €	+ 25 000,00 €		- €
Total des variations des dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement		- 17 936,27 €		- €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT		- €		- €
Section d'investissement				
Dépenses et recettes réelles d'investissement				
<i>Chapitre 204 – Subventions d'équipements versées</i>				
D/204/20422 – Bâtiments et installations		+ 22 463,52 €		
Sous total chapitre 204	138 147,30 €	+ 22 463,52 €		
<i>Chapitre 21 – Immobilisations corporelles</i>				
D/21/2188 – Autres immobilisations corporelles		+ 1 484,00 €		
Sous total chapitre 21	1 022 426,22 €	+ 1 484,00 €		
<i>Chapitre 23 – Immobilisations en cours</i>				
D/23/2313 – Constructions		- 41 883,79 €		
Sous total chapitre 23	6 336 392,71 €	- 41 883,79 €		
Total des variations des dépenses et recettes réelles d'investissement		- 17 936,27 €		- €
Dépenses et recettes d'ordre d'investissement				
<i>Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement</i>				
C/021 – Virement de la section de fonctionnement				- 42 936,27 €
Sous total chapitre 021			1 721 025,21 €	- 42 936,27 €
<i>Chapitre 040 – Opérations de transferts entre sections</i>				
D/040/28046 - Attributions de compensation d'investissement				+ 3 400,00 €
D/040/281838 - Autre matériel informatique				+ 21 600,00 €

<i>Sous total chapitre 040</i>		- €	950 000,00 €	+ 25 000,00 €
Total des variations des dépenses et recettes d'ordre d'investissement		- €		- 17 936,27 €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION D'INVESTISSEMENT		- 17 936,27 €		- 17 936,27 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 22 VOIX POUR ET 9 ABSTENTIONS (Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE, Philippe BARRAU, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Farida LAÏD et Serap ALP) :



- **Approuve** la décision modificative n°4 du budget principal ;
- **Autorise** le maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance



Francis ROUX

Le Maire,

Stéphane RODIER